

Date de la convocation : 18/09/2018	Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 17 Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de votes : 19
L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le 25 septembre à 19 h. 30 , le CONSEIL MUNICIPAL de la commune d'AMOU, convoqué le 18 septembre 2018 s'est réuni en séance publique dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Florence BERGEZ, Maire.	Présents : Florence BERGEZ, Maire, Jean-Jacques DARMAILLACQ, Jean-Pierre DUFOURCQ, Jean-Pierre CORDIER, Christian DUFAU, Karen RICARRERE, Alain LUBET, Christine MINVIELLE, Serge BOUVIER, Isabelle ESCOUTELOUP-BOULY, Guillaume DARMAILLACQ, Christine DANIEL, Céline GAITS, Martine GAITS, Alain DESSA, Odile LAFITTE, Bernard LAGIERE
Secrétaire de séance : Mme Isabelle ESCOUTELOUP-BOULY	Excusé(s) : Mme Nathalie GUILLEMOTONIA (pouvoir à Jean-Pierre CORDIER), M. Claude LAFERRERE (pouvoir à Christine MINVIELLE)

### 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 26 juillet 2018

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 juillet 2018 ne fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

### 2 – POINT SUR DOSSIER EN COURS :

- PLAN de REFERENCE : Mr Guillaume DARMAILLACQ présente l'état d'avancement de ce dossier. Il informe que la phase diagnostic (phase 1) est en cours d'achèvement. Ce travail sera présenté au Comité de Pilotage le 5 octobre prochain. Il est précisé que la démarche d'élaboration du plan de référence sera présentée au prochain conseil communautaire afin d'y associer la communauté de communes mais également de l'intégrer dans la réflexion relative au futur P.L.U.I.h.  
Mme Odile LAFITTE rappelle que le bureau d'étude a prévu d'associer la population dans la démarche sous forme d'ateliers participatifs notamment.
- LABEL « PETITES CITES DE CARACTERE » : Dans le cadre des journées du patrimoine, Madame le Maire indique que cette opération a été présentée à la population dans les locaux du Château d'AMOU qui avaient été mis gracieusement à la disposition de la commune par les propriétaires. Les divers volets relatifs au label ont été évoqués (histoire, patrimoine naturel et végétal, la vie associative et les animations, le lien étroit avec l'élaboration du plan de référence)
- ARASEMENT DU SEUIL DES ARENES : Madame le Maire informe le conseil que la consultation pour la réalisation des travaux n'a pas eu de réponse probablement en raison de la charge de travail pour les entreprises spécialisées à cette période. Il a donc été décidé de lancer une nouvelle consultation en retardant les travaux (fin octobre/début novembre). La remise des offres avait été fixée au 20 septembre dernier. 2 offres sont parvenues en Mairie, elles ont été transmises au maître d'œuvre (S.C.E.) pour analyse. Leur montant est bien au-delà des prévisions. Elles sont composées d'une tranche ferme (ouverture d'une brèche en 2018) et de deux tranches optionnelles (effacement total du seuil et restauration des berges).

Madame le Maire indique que cette opération imposée règlementairement devrait bénéficier d'un financement total par l'Agence de l'Eau Adour Garonne

### **3 - PLAN DE FINANCEMENT « PLAN DE REFERENCE »:**

Madame le Maire présente le projet de plan de financement du plan de référence dont elle en rappelle le coût 39.975,00 € H.T. et 41.970,00 € TTC. Elle précise qu'il devrait bénéficier de financements de la Caisse des Dépôts, du Conseil Départemental et de l'état dans le cadre du contrat de ruralité.

Le détail se présente comme suit :

<b>Plan de Financement Plan de Référence</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Bureau études H.T.</b>	34 975,00	
<b>T.V.A.</b>	6 995,00	
<b>Caisse des dépôts</b>		12 500,00
<b>Contrat de Ruralité (D.S.I.L.)</b>		4 300,00
<b>Conseil Départemental (20 % du H.T.)</b>		6 995,00
<b>Fonds libres communaux</b>		18 175,00
<b>TOTAL</b>	<b>41 970,00</b>	<b>41 970,00</b>

Madame le Maire précise que les financements pourraient donc se faire à hauteur de 68 %. Elle invite le conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan tel que présenté. Madame le Maire est autorisée à solliciter ces financements et à signer tous documents y afférent.

### **4 – DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL :**

M. Alain LUBET indique que la trésorière souhaite modifier une imputation budgétaire sur le BP 2018 communal. Elle concerne une subvention perçue dans le cadre des amendes de police (ralentisseur – Avenue de l'Océan) qui aurait due être imputée à l'article 1342 alors qu'elle l'a été à l'article 1332. Il propose au conseil d'apporter cette modification au budget communal.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.

### **5 – CREATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION :**

Madame le Maire rappelle la décision relative au tableau d'avancement de grade 2018. Le conseil avait statué pour les adjoints techniques mais il convient de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe et de supprimer le poste d'adjoint d'animation détenu par l'agent concerné. Le conseil municipal doit se prononcer sur cette proposition.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **6 – RENTREE SCOLAIRE 2018 - EFFECTIFS :**

Mme Karen RICARRERE présente au conseil municipal le tableau des effectifs à la rentrée scolaire 2018 qui se détaille comme suit :

ECOLE	AMOU	Communes du Canton	COMMUNES HORS CANTON	TOTAL	2017 2018	2016 2017	2015 2016	2014 2015	2013 2014	2012 2013
<i>ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE</i>	23	2	/	25	29	33	40	48	35	44
<i>ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE</i>	57	2	1	60	55	58	62	66	60	67
<i>ECOLE MATERNELLE PRIVEE</i>	4	6	3	13	11	14	19	24	22	16
<i>ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE</i>	13	8	6	27	26	29	25	30	27	29
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>125</b>	<b>121</b>	<b>134</b>	<b>146</b>	<b>168</b>	<b>144</b>	<b>156</b>

Le conseil municipal est unanime sur le fait que le travail sur le P.L.U.I.h restera déterminant pour le développement de la population et par voie de conséquences des effectifs scolaires.

#### **7 – COMPTE-RENDU COMMISSION « BATIMENT ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX » du 17/09/2018 :**

Mr Bernard LAGIERE fait un état des travaux prévus et réalisés à ce jour (travaux salles de réunions rue des Ecoles, remplacement menuiseries kayak et maison Baigthosse, travaux de remise en peinture de divers bâtiments et entretiens divers).

Il présente ensuite la liste des travaux qui seront réalisés d'ici la fin de l'année (dallage parvis de l'église, fermeture appentis salle de l'Etoile, bandeau et chéneau tribunes vestiaires rugby, antenne relais orange stade).

Il donne ensuite le détail des travaux prévisionnels envisagés pour le prochain exercice (occultation façade ouest salle de l'Etoile, mise en accessibilité bâtiments selon l'agenda « AD'ap », remise en peinture poutres en lamellé-collé salle de sport de la Digue, chape béton en façade local pétanque, remise en peinture diverses...), réservation à étudier pour la mise en place d'un panneau « étoile » dans la salle de sport de la Digue.

#### **8 – COMPTE-RENDU COMMISSION « ECONOMIE ET AGRICULTURE » du 18/09/2018 :**

Mr Jean-Pierre DUFOURCQ présente les points débattus dans leur dernière séance :

- Marché dominical : La commission a travaillé en collaboration avec les représentants des commerçants sur la rédaction d'un règlement intérieur afin de cadrer au mieux l'organisation du marché. Après débat, quelques modifications y seront apportées notamment en faisant référence à la création d'une commission consultative mixte. Ce règlement sera ensuite soumis aux organisations professionnelles et sera rendu opposable par arrêté du Maire.
- Il est proposé de créer une commission mixte qui sera consultée essentiellement pour les modifications d'organisation du marché ou des questions de fonctionnement. Elle sera composée de trois élus et de deux représentants des commerçants. Il est fait appel à candidature pour la désignation de trois membres titulaires et trois membres suppléants.  
Sont désignés à l'unanimité membres titulaires : Jean-Pierre DUFOURCQ / Christine MINVIELLE / Bernard LAGIERE.  
Sont désignés à l'unanimité membres suppléants : Serge BOUVIER / Guillaume DARMAILLACQ / Jean-Pierre CORDIER
- Sécurisation du marché par la redéfinition des emplacements et la mise en place de barrières de sécurité.
- Les tarifs du plaçage seront réétudiés ultérieurement. Il est précisé qu'ils n'ont pas été révisés depuis 2002.

- Zone d'activité : la zone envisagée pour une zone d'activité Avenue du Béarn a été identifiée comme zone humide au sens environnemental donc largement remise en cause. Ces zones humides et les restrictions relatives à la zone inondable viendront largement hypothéquer le développement des constructions sur la commune. La commission a émis d'autres hypothèses pour l'implantation d'une zone d'activités (zone de « chautucq » ou route du Collège- proche immeuble « Rocco »).
- Il est fait état de deux projets d'installation et d'extension d'activités. Ces possibilités seront étudiées par la commission.
- Un point est fait sur l'occupation de la zone commerciale « Pom d'AMOU ». L'ouverture de la boulangerie, de la boucherie, de l'auto-Ecole et du bar à vins devrait intervenir d'ici la fin de l'année. D'autres projet sont à l'étude sur les trois locaux restants.  
Mme Odile LAFITTE interroge sur l'autorisation donnée pour l'implantation d'une terrasse à l'arrière de l'un des commerces. Il semblerait qu'aucune autorisation d'urbanisme ne soit délivrée dans ce sens. Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme sera questionné et une régularisation sera demandée si nécessaire d'autant qu'il s'agit d'un espace qui recevra du public.

### **9 – COMPTE-RENDU COMMISSION « ENVIRONNEMENT » du 20/09/2018 :**

Mme Christine DANIEL, Présidente, en présente les points essentiels :

- Les bacs à pommes, en très mauvais états, seraient peu à peu remplacés par du mobilier urbain (type « gabion » ou pots de fleurs de grande taille..... ). Mme Odile LAFITTE propose de prendre l'attache de Mr Bertrand JACQUIER, paysagiste au CAUE qui pourrait apporter des conseils en la matière. Il est évoqué le renouvellement peut-être des « palox » (bacs à pommes) en attendant les pistes qui feront suite aux travaux sur le plan de référence.
- Quelques parterres sont à reprendre (hôtel du Commerce, hortensias Baigthosse....)
- Mise en valeur de la fontaine Place de la Mairie avec remise en eau et mise en place de plantes aquatiques
- Suppression de la haie du cimetière
- Habillage des containers O.M. du cabinet médical comme ceux de la place de l'Etoile et plantation d'un magnolia salle de l'Etoile
- Nouvelle étude pour l'implantation d'un panneau d'information digital
- Rappel information dispositif « 0 phyto » dans la prochaine gazette

### **9 – COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 13/09/2018 :**

Mr Alain LUBET présente un compte-rendu des points débattus lors de la dernière séance du conseil communautaire du 13 septembre dernier à BONNEGARDE :

- Décisions modificatives budgétaires
- Plan de financement de la Fête de la Préhistoire
- Adhésion à l'élaboration d'une étude de définition de la marque « Landes »
- Fréquentation mitigée de la maison de la Dame cette saison
- Succès des marchés des Producteurs
- Mme Odile LAFITTE présente le Programme départemental « Automne gourmand » qui a pour but d'attirer les touristes hors saison. Une étape se déroulera à AMOU le samedi 13 octobre autour de la gastronomie « Suivons l'Origine de nos Saveurs » et plus particulièrement pour la réhabilitation de la cuisine familiale perdue. Elle en présente ensuite le concept qui consiste en un parcours à pied présentant le patrimoine bâti du village avec les différents lieux d'animations sur la thématique.  
Des concours de cuisine amateurs, des ateliers, des conférences et un marché de producteurs locaux seront proposés tout au long de la journée.
- Enfance et jeunesse : constat d'une baisse des effectifs sur le territoire avec la fermeture de 3 classes et une classe de 6<sup>ème</sup> au Collège et présentation du Plan « Mercredi »

- Désignation des 7 délégués au Syndicat du Bassin Versant des Luys

#### **10 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AMOU-BONNEGARDE-NASSIET :**

Comme lors des séances précédentes, il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle de 6.370,00 € correspondant au reversement de l'impôt sur les spectacles.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### **14 - QUESTIONS DIVERSES :**

- **Harmonium Eglise Saint-Pierre**

Mr Jean-Jacques DARMAILLACQ indique qu'il y a quelques années l'harmonium avait été un orgue. Depuis il est stocké dans une annexe et n'a plus aucune fonction. Il nous a été proposé de le restaurer et de l'exposer dans le futur musée dédié aux instruments oubliés qui se trouvera à SOUPROSSE. Après discussion, il est proposé de mettre à disposition l'harmonium sous forme de convention.

- **Distribution Lettre du tri « La Tribune » du SIETOM de Chalosse :**

Madame le Maire donne lecture d'un courrier du SIETOM de Chalosse interrogeant les communes sur la possibilité d'assurer la distribution de la lettre du tri « La Tribune » 2 fois par an. Il est proposé de les distribuer avec la gazette municipale. Madame le Maire rappelle que chaque conseiller doit s'investir dans ces distributions.

- Mme Christine MINVIELLE interroge Madame le Maire sur la programmation des travaux de fauchage du bas-côté des voies communales qui sont dangereux. Ils sont prévus début novembre avant les travaux d'épaveuse fin novembre.

- Mme Isabelle ESCOUTELOUP-BOULY fait part de l'extinction des deux foyers d'éclairage public sis dans la rue de la Cités des Princes à partir de 23 h. Il serait important d'en conserver une allumée toute la nuit comme dans le reste du centre-bourg. La programmation sera modifiée dans ce sens. Elle informe également du danger au niveau du carrefour Route de France/Avenue d'Aquitaine/Rue de la Bourgade notamment pour les usagers de la Route de France en direction de l'Avenue d'Aquitaine. La Mise en place d'un miroir de visibilité pourrait être mis en place. La commission voirie est chargée du dossier.

- la Prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 29 novembre prochain à 20 h.

*L'ordre du jour étant épuisé à 23 h., la séance est levée.*

Commune de AMOU

Registre des délibérations du Conseil municipal

<b>Récapitulatif des délibérations prises en séance du 25 septembre 2018</b>	
<b>N° délibération</b>	<b>Objet de la délibération</b>
2018-043	Plan de financement « Plan de référence »
2018-044	D.M. 2 Budget
2018-045	Création et suppression de poste adjoint d'animation
2018-046	Création commission consultative mixte « marché »

**Emargements des membres du conseil municipal 25 septembre 2018**

Le Maire, Florence BERGEZ	
LUBET Alain Maire-Adjoint	RICARRERE Karen Maire-Adjoint
LAFERRERE Claude Maire-Adjoint	DUFOURCQ Jean-Pierre Maire-Adjoint
DANEL Christine Maire-Adjoint	ESCOUPELOUP-BOULY Isabelle
DARMAILLACQ Jean-Jacques	DARMAILLACQ Guillaume
DESSA Alain	DUFAU Christian
CORDIER Jean-Pierre	GAITS Céline
GAITS Martine	GUILLEMOTONIA Nathalie
LAFITTE Odile	LAGIERE Bernard
BOUVIER Serge	MINVIELLE Christine